

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01351

Numéro SIREN : 484 442 108

Nom ou dénomination : RESIPELEC

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2020 sous le numéro de dépôt 6259

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	19 892	19 892		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	75 744	68 962	6 782	16 380
Autres immobilisations corporelles	140 721	85 491	55 230	80 957
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	194 456		194 456	254 606
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 550		4 550	4 250
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	435 363	174 346	261 018	356 192
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	82 815		82 815	352 209
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 684 504	3 305	1 681 199	1 891 755
Fournisseurs débiteurs	13 635		13 635	9 171
Personnel	46 935		46 935	43 382
Etat, Impôts sur les bénéfices.				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	64 517		64 517	104 756
Autres créances	331 912		331 912	409 093
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	175 119		175 119	60 175
Charges constatées d'avance	2 510		2 510	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 401 947	3 305	2 398 643	2 870 541
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 837 311	177 650	2 659 660	3 226 733

Pour Copie certifiée conforme : Le Président



Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	621 067	509 196
Report à nouveau	1 238	1 238
Résultat de l'exercice	85 126	111 871
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	748 131	663 005
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	118 364	184 325
Découverts et concours bancaires	89 235	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	207 599	184 325
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	303 155	353 973
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	729 609	1 136 388
Personnel	87 753	116 083
Organismes sociaux	152 846	179 176
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	268 961	328 558
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	5 192	24 040
Dettes fiscales et sociales	514 752	647 856
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	115 708	49 538
Produits constatés d'avance	40 707	191 648
TOTAL DETTES	1 911 530	2 563 728
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 659 660	3 226 733

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	5 899 423,69	6 031 158,92
Production stockée	-269 394,31	117 973,84
Subventions d'exploitation	972,22	8 100,01
Autres produits	59 737,73	30 997,65
Total	5 690 739,33	6 188 230,42
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de m.p & aut.approv.	1 372 401,46	1 748 099,77
Autres achats & charges externes	1 947 486,60	1 996 023,24
Total	3 319 888,06	3 744 123,01
MARGE SUR M/SES & MAT	2 370 851,27	2 444 107,41
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	63 158,00	68 275,67
Salaires et Traitements	1 342 802,09	1 386 021,91
Charges sociales	792 289,07	799 252,36
Amortissements et provisions	36 730,68	36 538,59
Autres charges	468,50	326,58
Total	2 235 448,34	2 290 415,11
RESULTAT D'EXPLOITATION	135 402,93	153 692,30
Produits financiers	1 316,50	1 671,74
Charges financières	4 199,16	5 567,81
Résultat financier	-2 882,66	-3 896,07
RESULTAT COURANT	132 520,27	149 796,23
Produits exceptionnels	4 225,58	
Charges exceptionnelles	8 583,22	9 057,08
Résultat exceptionnel	-4 357,64	-9 057,08
Impôts sur les bénéfices	43 037,00	28 868,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	85 125,63	111 871,15

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS RESIPELEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 659 660 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 85 126 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/02/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont constitués au coût d'entrée (prix de revient) des travaux en cours évalués en tenant compte :

- Des temps passés par les techniciens (Main oeuvre)
- Des frais, matériaux et composants achetés et affectés aux chantiers

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 749		5 857	19 892
Immobilisations incorporelles	25 749		5 857	19 892
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	105 761		30 017	75 744
- Installations générales, agencements aménagements divers	182 722		93 177	89 545
- Matériel de transport	45 734		23 540	22 194
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 062	9 408	34 488	28 982
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	388 279	9 408	181 222	216 465
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	254 606		60 150	194 456
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 250	300		4 550
Immobilisations financières	258 856	300	60 150	199 006
ACTIF IMMOBILISE	672 883	9 708	247 228	435 363

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL RESIPELEC LEASE 59175 TEMPLEMARS	10 000	24 751	100,00	5 385
EURL 2RS SOLUTIONS 59175 TEMPLEMARS	10 000	498	100,00	2 033
SARL DEAI 59430 SAINT POL SUR MER	10 000	289 642	100,00	7 312
SARL AUTOMATION PROCESS INDUSTRIEL 59310 ORCHIES	22 890	23 083	100,00	491
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 749		5 857	19 892
Immobilisations incorporelles	25 749		5 857	19 892
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	89 381	9 598	30 017	68 962
- Installations générales, agencements aménagements divers	119 928	22 916	93 177	49 667
- Matériel de transport	35 544	3 218	23 540	15 222
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 090	9 001	34 488	20 602
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	290 942	44 733	181 222	154 453
ACTIF IMMOBILISE	316 691	44 733	187 079	174 346

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 203 649 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	55 085		55 085
Prêts			
Autres	4 550		4 550
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 684 504	1 684 504	
Autres	456 999	456 999	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 510	2 510	
Total	2 203 649	2 144 013	59 635
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fourn. - AAR - Avoir A Recevoir	706
Total	706

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 000,00 Euros décomposé en 370 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	370	100
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	370	100

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 911 530 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	89 235	89 235		
- à plus de 1 an à l'origine	118 364	40 039	78 325	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	729 609	729 609		
Dettes fiscales et sociales	514 752	514 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	418 863	418 863		
Produits constatés d'avance	40 707	40 707		
Total	1 911 530	1 833 205	78 325	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	65 961			
(**) Dont envers les associés	303 155			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn. - FNP - Fact.Non Parvenues	38 387
Primes à payer	20 000
Autr.charg.social.à payer	12 000
Charges à payer	172
Clients - AAE - Avoir à établir	27 168
Total	97 727

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d'avance	2 510		
Total	2 510		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constat.d'avance	40 707		
Total	40 707		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2010, la société SAS RESIPELEC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL MERUJANA.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 151 086 Euros

Covid-19

Conformément aux préconisations de l'ANC, la société considère cette pandémie comme un événement post-clôture. Eu égard à l'imprévisibilité à laquelle fait face la société (confinement, fermeture de certains chantiers), il est impossible à ce stade d'estimer les conséquences de cette crise sur l'activité.

RESIPELEC
Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : 4, Rue du Plouvier, 59175 TEMPLEMARS
484 442 108 RCS LILLE METROPOLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 85 125,63 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 85 125,63 euros

En totalité au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31.12.2018	NEANT	NEANT	NEANT
31.12.2017	NEANT	NEANT	NEANT
31.12.2016	100 011 €	NEANT	100 011 €

Certifié conforme
Le Président



RESIPELEC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

22, RUE DENIS PAPIN - BP 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
TEL : + 33 (0) 3 20 47 27 00 - FAX : + 33 (0) 3 20 67 53 40

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE -
SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153
SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

RESIPELEC

Société par actions simplifiée au capital de 37 000 €

Siège social : 4 rue de Plouvier 59175 Templemars

R.C.S. : Lille Métropole B 484 442 108

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À l'associé unique de la société RESIPELEC,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RESIPELEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 21 février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

RESIPELEC*Comptes Annuels**Exercice clos le
31 décembre 2019***Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les

éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 30 juin 2020

Le commissaire aux comptes

MAZARS



David DECROIX

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	19 892	19 892		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	75 744	68 962	6 782	16 380
Autres immobilisations corporelles	140 721	85 491	55 230	80 957
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	194 456		194 456	254 606
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 550		4 550	4 250
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	435 363	174 346	261 018	356 192
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	82 815		82 815	352 209
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 684 504	3 305	1 681 199	1 891 755
Fournisseurs débiteurs	13 635		13 635	9 171
Personnel	46 935		46 935	43 382
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	64 517		64 517	104 756
Autres créances	331 912		331 912	409 093
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	175 119		175 119	60 175
Charges constatées d'avance	2 510		2 510	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 401 947	3 305	2 398 643	2 870 541
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 837 311	177 650	2 659 660	3 226 733

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	621 067	509 196
Report à nouveau	1 238	1 238
Résultat de l'exercice	85 126	111 871
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	748 131	663 005
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	118 364	184 325
Découverts et concours bancaires	89 235	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	207 599	184 325
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	303 155	353 973
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	729 609	1 136 388
Personnel	87 753	116 083
Organismes sociaux	152 846	179 176
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	268 961	328 558
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	5 192	24 040
Dettes fiscales et sociales	514 752	647 856
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	115 708	49 538
Produits constatés d'avance	40 707	191 648
TOTAL DETTES	1 911 530	2 563 728
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 659 660	3 226 733

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	5 899 423,69	6 031 158,92
Production stockée	-269 394,31	117 973,84
Subventions d'exploitation	972,22	8 100,01
Autres produits	59 737,73	30 997,65
Total	5 690 739,33	6 188 230,42
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de m.p & aut.approv.	1 372 401,46	1 748 099,77
Autres achats & charges externes	1 947 486,60	1 996 023,24
Total	3 319 888,06	3 744 123,01
MARGE SUR M/SES & MAT	2 370 851,27	2 444 107,41
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	63 158,00	68 275,67
Salaires et Traitements	1 342 802,09	1 386 021,91
Charges sociales	792 289,07	799 252,36
Amortissements et provisions	36 730,68	36 538,59
Autres charges	468,50	326,58
Total	2 235 448,34	2 290 415,11
RESULTAT D'EXPLOITATION	135 402,93	153 692,30
Produits financiers	1 316,50	1 671,74
Charges financières	4 199,16	5 567,81
Résultat financier	-2 882,66	-3 896,07
RESULTAT COURANT	132 520,27	149 796,23
Produits exceptionnels	4 225,58	
Charges exceptionnelles	8 583,22	9 057,08
Résultat exceptionnel	-4 357,64	-9 057,08
Impôts sur les bénéfices	43 037,00	28 868,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	85 125,63	111 871,15

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS RESIPELEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 659 660 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 85 126 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/02/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont constitués au coût d'entrée (prix de revient) des travaux en cours évalués en tenant compte :

- Des temps passés par les techniciens (Main oeuvre)
- Des frais, matériaux et composants achetés et affectés aux chantiers

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 749		5 857	19 892
Immobilisations incorporelles	25 749		5 857	19 892
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	105 761		30 017	75 744
- Installations générales, agencements aménagements divers	182 722		93 177	89 545
- Matériel de transport	45 734		23 540	22 194
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 062	9 408	34 488	28 982
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	388 279	9 408	181 222	216 465
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	254 606		60 150	194 456
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 250	300		4 550
Immobilisations financières	258 856	300	60 150	199 006
ACTIF IMMOBILISE	672 883	9 708	247 228	435 363

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL RESIPELEC LEASE 59175 TEMPLEMARS	10 000	24 751	100,00	5 385
EURL 2RS SOLUTIONS 59175 TEMPLEMARS	10 000	498	100,00	2 033
SARL DEAI 59430 SAINT POL SUR MER	48 000	289 642	100,00	7 312
SARL AUTOMATION PROCESS INDUSTRIEL 59310 ORCHIES	22 890	23 083	100,00	491
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 749		5 857	19 892
Immobilisations incorporelles	25 749		5 857	19 892
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	89 381	9 598	30 017	68 962
- Installations générales, agencements aménagements divers	119 928	15 433	93 177	49 667
- Matériel de transport	35 544	3 218	23 540	15 222
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 090	8 482	34 488	20 602
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	290 942	36 731	181 222	154 453
ACTIF IMMOBILISE	316 691	36 731	187 079	174 346

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 203 649 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	55 085		55 085
Prêts			
Autres	4 550		4 550
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 684 504	1 684 504	
Autres	456 999	456 999	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 510	2 510	
Total	2 203 649	2 144 013	59 635
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fourn. - AAR - Avoir A Recevoir	706
Total	706

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 000,00 Euros décomposé en 370 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	370	100
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	370	100

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 911 530 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	89 235	89 235		
- à plus de 1 an à l'origine	118 364	40 039	78 325	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**) (***)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	729 609	729 609		
Dettes fiscales et sociales	514 752	514 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	418 863	418 863		
Produits constatés d'avance	40 707	40 707		
Total	1 911 530	1 833 205	78 325	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	65 961			
(**) Dont envers les associés	303 155			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn. - FNP - Fact.Non Parvenues	38 387
Primes a payer	20 000
Autr.charg.social.a payer	12 000
Charges a payer	172
Clients - AAE - Avoir à établir	27 168
Total	97 727

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	2 510		
Total	2 510		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constat.d avance	40 707		
Total	40 707		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2010, la société SAS RESIPELEC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL MERUJANA.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 151 086 Euros

Covid-19

Conformément aux préconisations de l'ANC, la société considère cette pandémie comme un événement post-clôture. Eu égard à l'imprévisibilité à laquelle fait face la société (confinement, fermeture de certains chantiers), il est impossible à ce stade d'estimer les conséquences de cette crise sur l'activité.